

NON AU VICTIM NON BLAMING

LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP

Avec la participation de Québec  **SANS OUI
C'EST NON!**

INVITATION : SEMAINE DE PRÉVENTION CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL (ÉDITION 2019)

Le Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH), le Programme Écoute-Référence de l'Action humanitaire et communautaire (AHC) et la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) collaborent pour l'organisation de la **Semaine de prévention contre le harcèlement et les violences à caractère sexuel**. L'objectif de cette semaine thématique est de sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux enjeux relatifs au harcèlement sexuel et aux violences à caractère sexuel. Cette année, l'événement se déroulera **du 11 mars 2019 au 15 mars 2019**.

ÉDITION 2019

Afin de maximiser la portée de cette semaine auprès de la communauté universitaire, les associations étudiantes et les regroupements étudiants sont invités à prendre part aux initiatives de sensibilisation en participant à leur tour à cette semaine (activité, atelier, midi-discussion, conférence, et cetera).

Pour participer

Comme la Semaine de prévention contre le harcèlement et les violences à caractère sexuel vise à réunir un maximum d'événements en 5 jours, certains critères et certaines échéances devront être respectés par chacune des parties impliquées.

Critères à respecter

- › L'événement devra avoir lieu entre le 11 et le 15 mars 2019.
- › L'événement a comme objectif de sensibiliser la communauté universitaire à un enjeu relatif au harcèlement et aux violences à caractère sexuel.

Échéances pour la participation à l'édition 2019 de la Semaine de prévention contre le harcèlement et les violences à caractère sexuel

Éléments remis	Précisions	Date	Méthode
Dépôt du formulaire d'inscription officiel	– L'association étudiante ou le regroupement étudiant doit remplir l'entièreté du formulaire et le remettre.	18 février 2019	Remplir le formulaire et le transmettre à interne@faecum.qc.ca
Création de l'événement sur Facebook	– L'association étudiante ou le regroupement étudiant doit créer l'événement sur sa propre page Facebook. L'événement Facebook doit être public. – Le lien de l'événement devra être transmis afin d'être inclus à la programmation complète de la Semaine de prévention contre le harcèlement et les violences à caractère sexuel.	25 février 2019	Transmettre le lien de l'événement à interne@faecum.qc.ca